



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU 12 AU 18 AVRIL 2022

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES

AU CANADA

Brèves du 12 au 18 avril 2022

Politiques économiques

La Banque du Canada poursuit sa hausse des taux d'intérêt

Le mercredi 13 avril, la banque centrale canadienne a annoncé une nouvelle hausse de son taux de refinancement (+0,5 pt), qui atteindra 1%, après être déjà passé de 0,25% à 0,5% au début du mois de mars. La Banque a également précisé qu'elle mettrait fin, à partir du 25 avril, à la phase de réinvestissement débutée en octobre dernier, pour procéder à un « resserrement quantitatif », c'est-à-dire une diminution de la taille de son bilan – les obligations arrivant à échéance ne seront donc plus remplacées. À cette occasion, la Banque a également publié son *Rapport de politique monétaire*, estimant que l'inflation devrait rester à un niveau élevé (légèrement inférieur à 6%) jusqu'à la mi-2022, avant de progressivement redescendre pour atteindre la cible de 2% d'ici 2024. La croissance du PIB devrait quant à elle s'établir à 4,25% en 2022, puis 3,25% en 2023.

Le chômage poursuit sa baisse en mars (5,3%)

Selon les premières estimations réalisées par *Statistique Canada*, le taux de chômage s'est établi à 5,3% au mois de mars, le plus faible niveau jamais enregistré depuis que les données sont collectées en 1976. Globalement, le volume d'emploi a progressé de 0,4% par rapport au mois de février (+ 73 000), une hausse particulièrement importante dans les deux principales provinces canadiennes, l'Ontario et le

Québec. Le salaire horaire moyen a quant à lui augmenté de 3,4% par rapport à mars 2021, une hausse substantielle mais qui reste inférieure au rythme de l'inflation (5,7% en février).

Dans le budget, le gouvernement fédéral entend s'attaquer aux pratiques d'optimisation fiscale

Dans le budget 2022/2023 présenté le 7 avril par la ministre des Finances Chrystia Freeland, le gouvernement canadien a annoncé souhaiter amender sa législation fiscale, de sorte à garantir une meilleure imposition des grandes entreprises. Grâce à un meilleur contrôle des entreprises étrangères de droit, mais contrôlées de fait par des groupes canadiens et créées *ex nihilo* à des fins d'optimisation fiscale, le gouvernement canadien espère récolter 4,2 Md CAD (3 Md €) de recettes supplémentaires au cours des 5 prochaines années. Le budget 2022/2023 prévoit par ailleurs des dispositions spécifiques pour les institutions financières, qui bénéficient de déductions fiscales liées au versement de dividendes (« *double deduction loophole* ») sur des actifs par ailleurs vendus à découvert. La fin de cette déduction pourrait ainsi rapporter 635 M CAD (463 M €) sur 5 ans.

Les 10% des ménages canadiens les plus riches possèdent ¼ de la valeur des logements

Selon les dernières données du *Programme de la statistique du logement canadien* (PSLC), les propriétés résidentielles restent significativement concentrées dans les mains des ménages les plus aisés du pays : près du tiers de toutes les propriétés sont détenues par des individus ou ménages multi-propriétaires. La croissance du nombre de primo-acquéreurs a cependant été plus importante que les acquisitions réalisées par les individus déjà

propriétaires, notamment en Colombie-Britannique (+5,6%), où le gouvernement avait mis en place dès 2018 une série de mesures visant à freiner la demande excessive de logement – taxe sur la spéculation et l'inoccupation, hausse de la taxe imposée aux acheteurs étrangers.

Le moratoire imposé sur la pêche de maquereau et de hareng pourrait avoir des conséquences importantes sur l'ensemble du secteur de la pêche

Annoncé fin mars par le ministère de la Pêche et des Océans pour garantir la reconstitution des stocks, le moratoire sur le prélèvement des maquereaux et harengs dans les provinces atlantiques devrait affecter une partie significative du secteur. En effet, si le maquereau et le hareng ne sont pas parmi les espèces les plus pêchées, ces poissons sont notamment utilisés comme appâts pour la pêche au crabe et au homard, bien plus importantes dans les provinces atlantiques. Les représentants de la filière font ainsi valoir que cette décision pourrait engendrer une hausse substantielle du coût moyen de l'appât, répercutée ensuite dans les prix. De son côté, le ministère estime que cette décision répond à une situation d'urgence, les stocks ayant atteint une « zone critique » depuis de nombreuses années, et les autres solutions de reconstitution et de modération des prélèvements n'ayant pas donné satisfaction.

Entreprises

Selon un rapport du CCPA, près de 2/3 des employés canadiens ont vu leur salaire réel diminuer au cours de la pandémie

Selon les analyses du think-tank *Canadian Centre for Policy Alternatives* (CCPA), près de deux-tiers des employés canadiens ont vu leur salaire progresser de moins de 3,4%, soit la moyenne de l'inflation au cours de l'année 2021. Le CCPA souligne que les salaires réels ont diminué dans un certain nombre de secteurs, notamment liés à l'administration publique, à l'éducation ou à la santé. Largement redouté depuis la mi-2021 en raison d'une inflation historique (5,7% en

février) et dans un contexte de forte tension sur le marché du travail – le taux de chômage a atteint 5,3% en mars – le « bouclage prix-salaires » n'apparaît pas, à ce stade, aussi fortement que prévu. Le rapport du CCPA souligne toutefois que les hausses de salaires, renégociés annuellement, pourraient intervenir avec retard.

Shopify envisage une réorganisation de sa gouvernance

La plus grande entreprise canadienne, spécialisée dans les solutions de commerce en ligne, a annoncé une modification de sa structure de gouvernance, visant à octroyer plus de droits au fondateur et chef de la direction Tobi Lütke, qui jouirait de près de 40% des droits de vote de la société. Ces droits de vote seraient toutefois attachés au mandat social de M. Lütke et seraient ensuite redistribués lorsque le fondateur de l'entreprise quittera ses fonctions. Ces changements, qui doivent être approuvés par les actionnaires de l'entreprise, interviennent dans un contexte de baisse de l'action Shopify au cours des derniers mois.

Malgré un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les grandes banques canadiennes recrutent massivement

Selon les premières estimations réalisées depuis le début de l'année, les effectifs des cinq principales banques canadiennes (RBC, TD, BMO, ScotiaBank et CIBC) ont progressé de 4,3% par rapport à l'année précédente, atteignant près de 172 000 équivalents temps-plein (ETP) à la fin du 1^{er} trimestre 2022. Depuis l'éclosion de la pandémie en mars 2020, les banques se sont ainsi efforcées d'apparaître attractives sur le marché du travail, non seulement sur le plan salarial, mais également en termes de conditions de travail (flexibilité, télétravail), afin de faire face à l'attractivité croissante des entreprises du secteur du numérique, en forte expansion ces dernières années. Le 14 avril, la banque Toronto-Dominion (TD Bank) a par exemple annoncé une augmentation de 3% des salaires de tous ses employés.

Le régulateur financier de l'Ontario donne son feu vert à un nouveau type d'acteurs



La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (OSC) a annoncé le 11 avril avoir donné son autorisation d'exercer à deux nouveaux acteurs : FP Canada et l'*Institute for Advanced Financial Education* (IAFE). L'inscription de ces deux institutions d'un nouveau type, spécialisées dans la pédagogie financière et l'information aux investisseurs, intervient

quelques semaines après la mise en œuvre d'une loi de protection des investisseurs contre les systèmes frauduleux et les acteurs non-autorisés, une première au Canada. Près de 100 000 entreprises dispensent des conseils en investissement ; toutefois il n'existe pas de cadre juridique précis pour ces acteurs – à l'exception du Québec, et désormais de l'Ontario.